

#JVD

JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

N°146 • Février 2023

Votre magazine municipal

Dossier

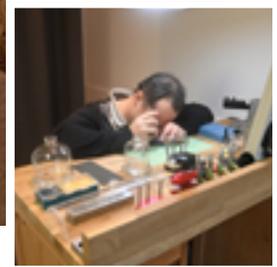
A l'écoute du commerce local



Transition écologique • p 10
La ville se tourne
vers l'énergie verte



Environnement • p 12
Charte paysagère :
découvrez les enjeux !



Portrait • p 16
David Dondé :
le savoir-faire divonnais



2

La cérémonie des vœux du maire

Après 3 ans d'absence, vous étiez plus de 500 personnes à assister à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire Vincent Scattolin accompagné des élus du conseil municipal et du conseil municipal des jeunes. L'occasion de faire un tour d'horizon sur l'ensemble des projets prévus pour 2023 et les années à venir. Un beau moment de partage et de convivialité ! Retrouvez la vidéo en ligne sur le site Internet de la ville : www.divonnelesbains.fr



Scannez moi



Sommaire



P3 • Édito



P4-7 • Dossier
L'économie divonnaise



P8-9 • Actualités



P10 • La ville tournée vers l'énergie verte



P11 • Le défi Zéro Déchet est lancé



P12 • La charte paysagère et environnementale



P16 • David Dondé : la passion de l'horlogerie



P18 • Les grands rendez-vous de l'année 2023



P23 • Trois nouveaux sites Internet pour la ville

LEURS MEI

Édito

Le dynamisme d'une ville se mesure à la vitalité de son commerce de proximité. Dans notre si belle ville de Divonne-les-Bains, nous avons la chance de pouvoir compter sur un réseau de commerçants dynamique, de qualité et qui font vivre chaque jour notre ville. Un commerce reconnu comme en témoigne les récents prix reçus par l'Épicerie fine de Myrtille et L'Atelier Passeur de Temps. Tous ont su sortir de la crise de la Covid-19 plus forts et plus imaginatifs. Aujourd'hui, l'association des commerçants via le

“ L'Art de vivre divonnais passe aussi et surtout par nos commerces ”

Groupement économique divonnais (Ged) est un partenaire ambitieux et constructif comme en témoigne la qualité de la collaboration avec la ville lors des travaux de la Grande Rue. C'est l'occasion ici de rappeler que la ville a décidé d'investir 200 000 euros de plus dans ces travaux pour permettre tous les week-ends le maintien de notre marché dominical. Un geste fort pour soutenir un marché reconnu dans l'ensemble du bassin lémanique. Notre équipe municipale, notamment Véronique Baude, adjointe en charge du développement économique et Eric Gavaret, adjoint aux commerces, consciente de la mutation du monde dans lequel nous vivons s'est saisie très fortement de la



question économique et de son développement. Nous avons intégré le dispositif national Petites Villes de Demain, recruté un manager de centre-ville, sanctuarisé notre zone artisanale, tout cela après avoir créé un fonds covid pour leur permettre de "survivre" durant la pandémie.

Aujourd'hui les résultats sont là. Notre ville attire comme en témoignent les nombreuses inaugurations de commerces des dernières semaines et le faible taux de locaux vacants. Mais il est nécessaire de rester vigilant et novateur. Ainsi, après la rénovation de la Grande Rue, la trentaine de commerces prévue dans l'EcoQuartier de la Gare permettra de créer les locomotives commerciales qui peuvent manquer. Nous avons déjà ciblé des commerces qui ne sont pas présents en ville pour ne pas créer une concurrence inutile. Bientôt nous lancerons aussi un périmètre de sauvegarde du "petit" commerce qui nous permettra de favoriser les commerces que nous souhaitons voir dans notre centre-ville. L'Art de vivre divonnais passe aussi et surtout par nos commerces.

Vive Divonne-les-Bains

Vincent **SCATTOLIN**

- Maire de Divonne-les-Bains
- Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
- Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français



Directeur de la publication : Vincent SCATTOLIN. **Rédacteur en chef :** Stéphane GAUTHIER. **Rédaction :** Estelle VOISIN, Mallorie TARPIN-LYONNET, Amélie VUARGNOZ. **Création graphique :** PAGINA. **Impression :** Imprimerie COMIMPRESS. La Mairie de Divonne-les-Bains agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable. **Régie publicitaire :** EMS, Philippe Violier 06 98 75 52 00. Mensuel édité à 6 000 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.

3



Economie : un tissu commercial dynamique

La ville de Divonne-les-Bains dispose d'une vie commerçante très dense qui s'étend du centre-ville à la périphérie. Grâce à plusieurs dispositifs, actions et projets, la municipalité a la volonté de conserver et de développer cette attractivité commerciale. Tour d'horizon.

Nos commerces locaux sont de véritables forces vives de notre ville de Divonne-les-Bains. La plupart de nos envies peuvent être satisfaites grâce à la diversité que proposent nos commerçants. « Les habitants peuvent également profiter de deux marchés hebdomadaires renommés, le vendredi et le dimanche, insiste Eric Gavaret, adjoint délégué à la vie commerçante. L'attractivité commerciale de Divonne-les-Bains est un véritable atout pour notre ville et notre qualité de vie. »

La volonté est aujourd'hui de la préserver et de la développer. Pour cela, plusieurs actions ont été mises en place notamment avec le recrutement d'un manager de centre-ville (voir par ailleurs). Fort de son succès lors de la première édition en 2022, le salon des 4h de l'emploi revient à l'Esplanade du Lac le 20 mars prochain. « L'occasion de mettre en relation les acteurs économiques du territoire et les demandeurs d'emploi. »

Le réaménagement de la Grande Rue a également été pensé pour renforcer l'attractivité et permettre un meilleur partage de la voie par les usagers. « Nous sommes à l'écoute des besoins et des demandes des commerçants. Nous travaillons conjointement avec le Ged (Groupement Economique Divonnais), acteur important de notre économie. » Corinne Crassard, présidente du Ged, souligne l'engagement de la collectivité. « Nous travaillons dans la même direction, avec la même vision : préserver l'attractivité commerciale de la ville. »

Le projet de l'EcoQuartier de la Gare s'inscrit pleinement dans le prolongement du centre-ville. En effet, près de 30 commerces prendront place au rez-de-chaussée des différents immeubles. « C'est une véritable volonté politique que de concentrer les commerces de proximité dans le centre-ville. »

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr

Participez au salon des 4h de l'emploi le 20 mars prochain !





Réseau initiative Bellegarde Pays de Gex : un appui de taille pour les commerçants

Les commerçants et créateurs d'entreprises peuvent bénéficier d'un soutien important, celui du Réseau initiative Bellegarde Pays de Gex.

Initiative Bellegarde Pays de Gex est le premier acteur associatif pour l'accompagnement et le financement de la création, reprise et croissance



« Un véritable accompagnement »

d'entreprises sur son territoire. Leur mission est d'aider les créateurs ou les repreneurs d'entreprise en leur donnant un coup de pouce décisif dans le financement de leur dossier, via un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie personnelle exigée ; les appuyer dans le montage de leur projet et les accompagner ensuite jusqu'à la réussite économique de leur entreprise. En 2021, l'association

a soutenu 32 entreprises sur le territoire. A Divonne-les-Bains, c'est le cas notamment du salon de coiffure et d'esthétique Collin's Avenue. Samuel Faivre et Emilie Modenese ont décidé ensemble de créer leur entreprise. « Je viens du monde de l'esthétique et mon mari de milieu de la coiffure. Après la pandémie de la Covid-19, nous avons réfléchi sur notre projet professionnel. Nous avons décidé d'unir nos forces pour créer ensemble notre propre établissement. » Oui, mais voilà, créer son entreprise demande des connaissances bien spécifiques.

« Nous nous sommes tournés vers le réseau initiative Bellegarde Pays de Gex. Nous avons bénéficié d'un véritable accompagnement tout au long du projet, notamment sur l'étude du marché, le montage du dossier et le business plan. Aussi, nous avons disposé d'un soutien même après l'ouverture de notre salon. Je recommande activement cette association à tous les entrepreneurs. »

+ d'infos

www.initiative-bellegarde-pays-de-gex.com



Vincent Lhuillier,
le manager de centre-ville



Arrivé dans notre collectivité en août dernier, Vincent Lhuillier occupe le poste de manager de centre-ville. Un poste mutualisé avec la ville de Gex, dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ». Vincent Lhuillier dispose d'un contrat de trois ans. « Mes principales missions consistent au développement de l'attractivité et à la densification de centre-ville. Cela passe notamment par de la prospection commerciale et de la communication auprès de tous les acteurs économiques de la ville.

L'idée est de connaître en détails les commerces de notre secteur, les locaux occupés, vacants, la typologie, les secteurs d'activités. J'analyse également la boucle marchande, le parcours client. A Divonne-les-Bains, nous disposons déjà de nombreux commerces en centre-ville. L'objectif est surtout d'analyser les secteurs qui sont le plus en demande comme le sport ou le prêt-à-porter masculin qui sont peu nombreux. »

+ d'infos

vincent.lhuillier@divonne.fr



Véronique Baude,
1^{re} adjointe déléguée au
développement économique,
au tourisme
et au thermalisme

« Divonne les Bains est une ville touristique qui a la chance d'avoir un tissu commercial très varié et unique. De nombreux clients de la Suisse voisine fréquentent nos commerces. Conscience de cet atout, la commune doit faire en sorte d'accompagner et de renforcer l'attrait des commerces divonnais bien au-delà des frontières. Mais il est aussi important d'accueillir des commerces les plus variés et accessibles qu'il soit afin de diversifier et de fidéliser les clientèles. »



Eric Gavaret,
Adjoint délégué
à la vie commerçante

« La municipalité de Divonne-les-Bains travaille aux côtés des commerçants. Nous avons le même objectif : développer l'attractivité de notre ville. Nous sommes à l'écoute de leurs besoins, de leurs demandes et de leurs attentes. Divonne-les-Bains dispose d'une offre commerciale importante. Elle fait partie de l'Art de vivre divonnais. Nous souhaitons la conserver et la développer. »



Vision Business Networking : votre nouveau réseau d'entreprises

L'initiative de ce réseau professionnel, trois chefs d'entreprises qui, grâce à leurs compétences complémentaires, se sont lancés dans cette création. « Au cours de discussions, nous avons tous eu le même constat, explique le Divonnais Thibault Von Euw, l'un des fondateurs. Il est difficile pour tout entrepreneur de créer son propre réseau ou de se développer dans le Pays de Gex. » Face à cela, les trois professionnels décident de lancer leur propre concept. « Nous avons dans un premier temps sondé les dirigeants d'entreprises afin de comprendre les besoins. Nous avons décidé de monter un réseau plus souple, plus léger, plus convivial que les réseaux très conventionnels que l'on connaît. Nous avons souhaité créer un réseau professionnel, mais sans les contraintes. » Les trois fondateurs ont réalisé en amont une étude de marché. « Dans un rayon de 1h autour de Divonne-les-Bains, nous comptons près de 90 000 TPE (très petites entreprises). Nous avons le souhait que tous ces porteurs de projet sortent de l'ombre et créent ensemble un écosystème économique. »

Pour la structuration de leur projet, les

professionnels sont répartis selon leurs secteurs d'activités. « Nous touchons le secteur événementiel, l'habitat, la création d'entreprise et les nouveaux concepts, le tourisme et loisirs, le bien-être, le sport, la santé. L'objectif est de créer des relations utiles pour développer son entreprise. »

UN RÉSEAU À TAILLE HUMAINE

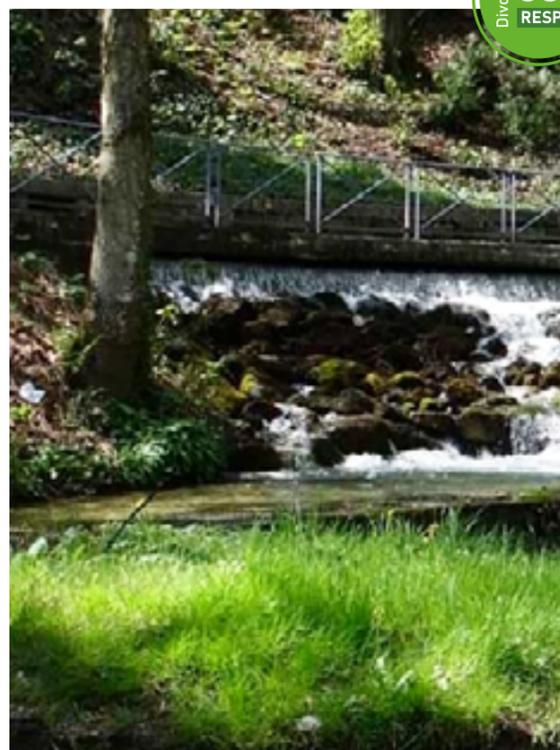
« Nous invitons des experts, des formateurs spécialisés pour aider tous les entrepreneurs. Nos réunions sont limitées en nombre de personnes pour laisser place aux échanges. Nous voulons un réseau à taille humaine. » Une application mobile du même nom que le réseau a également vu le jour. « Cela permet pour les membres de suivre des réunions en visio ou d'échanger avec les autres membres. »

Nichés sur les hauteurs de la commune de Grilly, leurs locaux proposent un cadre de travail idéal. « Nous sommes équipés des dernières technologies pour le confort des professionnels. »

Vous êtes chef d'entreprise ? Autoentrepreneur ? Partez à leur rencontre !

+ d'infos

www.visionbusiness.fr



REFUGES POUR LES OISEAUX : ACCUEILLIR, PROTÉGER ET FAVORISER LA NATURE

Divonne-les-Bains poursuit son engagement en faveur de la transition écologique. La Ville s'est inscrite au programme national de préservation de la biodiversité et de découverte de la nature de proximité avec la création de Refuges Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux. En créant ces Refuges, la commune affirme sa volonté pour accueillir, protéger et favoriser la nature. Elle s'engage à :

- Créer les conditions propices à la vie du sol, de la faune et de la flore sauvages,
- Préserver ses Refuges de toutes les pollutions,
- Réduire son impact sur l'environnement.

Six sites ont été identifiés : le parc des voyageurs, le jardin des gourmands, la grande source, le bois du pont des îles, le sentier des randonneurs, la prairie des penseurs. Carte à retrouver sur le site Internet de la ville.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr

Scannez moi



REPRISE DES TRAVAUX DE LA GRANDE RUE



La deuxième phase des travaux de la Grande Rue a débuté lundi 9 janvier ! En conséquence, la Grande Rue est fermée à la circulation du lundi au vendredi, réouverture le vendredi à 17h pour le week-end.

Si vous avez des questions sur les travaux, vous pouvez envoyer un mail à travauxgranderue@divonne.fr. Une réunion est organisée tous les mardis à 8h30 pour les commerçants et riverains et à 10h pour le réunion de chantier à l'Office de Tourisme.

Vos commerçants restent ouverts pendant toute la durée des travaux : continuez de soutenir le commerce local ! Le marché dominical est maintenu. Plus de 1 000 places de stationnement gratuites à proximité, les accès piétons et riverains sont maintenus.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



APPEL À BÉNÉVOLES POUR L'AIDE AUX DEVOIRS

Le Centre d'Hébergement Hivernal (CHH) de Ferney-Voltaire accueille toute l'année des personnes en précarité. Parmi celles-ci se trouvent un bon nombre de familles monoparentales. Certains des enfants éprouvent des difficultés scolaires. Pour y remédier, un service d'aide aux devoirs a été mis en place par des bénévoles de l'association « Accueil Gessien » qui gère le centre. Ce soutien scolaire se donne en fin d'après-midi au CHH et nécessite que chaque enfant bénéficie d'un accompagnement individuel. L'aide à apporter concerne très majoritairement des enfants en primaire et au collège. Si vous êtes prêt à donner du temps merci d'envoyer votre nom et numéro de téléphone à l'adresse chh@accueil-gessien.org

+ d'infos

www.accueil-gessien.org

VOTRE FÊTE FORAINE REVIENT !

Dès le 25 février, la fête foraine va de nouveau s'installer aux abords du Lac, près du city stade. Profitez jusqu'au 26 mars de toutes les attractions et des espaces de restauration !

Horaires d'ouverture : mercredi de 14h à 20h, vendredi et samedi de 14h à 22h et le dimanche de 14h à 21h.



PERMANENCES DES FINANCES PUBLIQUES EN MAIRIE !

Depuis le 3 janvier, la direction générale des Finances publiques propose une permanence au sein de la mairie de Divonne-les-Bains tous les mardis de 13h30 à 16h30. Uniquement sur rendez-vous !

+ d'infos

Rendez-vous sur : www.impot.gouv.fr

TOUTE L'ACTU CULTURELLE SUR SORTIR

Retrouvez toutes les informations concernant les événements, animations, spectacles, ateliers... prévus dans votre ville en vous abonnant aux pages Facebook et Instagram Sortir à Divonne-les-Bains.



LES PHARMACIES DIVONNAISES DOTÉES DE CABINES DE TÉLÉCONSULTATION !

Les deux pharmacies de la ville disposent aujourd'hui de leur propre cabine de téléconsultation médicale. Elles permettent de consulter un médecin à distance. La téléconsultation médicale facilite l'accès aux soins dans certaines zones et évite les déplacements inutiles. « *Nous disposons de cet outil depuis le mois d'août dernier, explique la pharmacie centrale. Les clients peuvent l'utiliser librement en se connectant via une plateforme. Si un médecin est disponible de suite ils peuvent bénéficier d'une consultation sur place ou prendre rendez-vous.* » A noter tout de même que ce dispositif ne remplace pas une véritable consultation chez son médecin traitant. « *Cela ne permet pas un suivi de traitements lourds. Néanmoins, cela dépanne pour les petites urgences.* »

La pharmacie des Bains dispose également de ce nouvel outil. Les premiers rendez-vous ont d'ores et déjà été pris. « *Les habitants peuvent bénéficier d'une consultation d'un médecin généraliste sans rendez-vous ou d'un spécialiste sur rendez-vous* », explique la pharmacie des Bains. Toutes les demandes doivent être faites au préalable au guichet de la pharmacie.

Pharmacie des Bains : 31, rue des Bains, 04 50 20 00 57.

Pharmacie centrale : 123, Grande Rue, 04 50 20 00 93.



Le recensement continu !

Depuis le 19 janvier dernier et jusqu'au 18 février, Divonne-les-Bains réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la direction de la proximité : 04 50 20 03 49. Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr





Aqualienne, panneaux photovoltaïques : l'énergie verte

En matière de production d'énergie verte la ville de Divonne-les-Bains dispose de plusieurs dispositifs. En effet, la collectivité produit de l'électricité grâce notamment aux panneaux photovoltaïques. « Nous disposons de 405m² de panneaux solaires sur le bâtiment de l'hippodrome, explique Daniel Masson, adjoint délégué aux travaux et au cadre de vie. Ces derniers produisent en moyenne 52 mégawatts d'électricité par an. » L'électricité produite est réinjectée dans le réseau EDF. « Grâce à notre convention, d'une durée de 30 ans, cela nous permet notamment d'alimenter nos éclairages publics. » La ville dispose également d'une

aqualienne sur la place de l'Office de Tourisme. Cette dernière fonctionne grâce à la Divonne et génère aussi de l'électricité. « Il s'agit d'investissement sur le long terme. Chaque année, les panneaux rapportent à la commune 18 834€ et l'aqualienne 23 800€. » La volonté des élus et d'accroître l'énergie verte produite par et pour la ville. « Nous avons le souhait de poursuivre sur cette lancée. Nous avons notamment l'objectif d'installer des panneaux photovoltaïques sur le futur bâtiment du Village des Associations et sur le bâtiment du Nautique. Nous souhaitons également produire de l'électricité en autoconsommation et ensuite réinjecter le surplus dans le réseau EDF. »


405m²
C'est le nombre de mètres carrés de panneaux photovoltaïques présents sur le bâtiment de l'hippodrome.

52
mégawatts
C'est la production des panneaux photovoltaïques sur une année.



Le défi Zéro Déchet et les conseils de quartier présents sur le marché

Divonne-les-Bains

Le dimanche 15 janvier, des membres du conseil de quartier de Saint-Gix, Villard, Plan ont tenu un stand sur le marché pour présenter le défi Zéro Déchet. Les Divonnais ont pu avoir toutes les informations sur ce défi et ont pu s'inscrire directement.

Pour rappel, Divonne-les-Bains lance son défi « Zéro Déchet » pour tous les habitants qui veulent diminuer leurs déchets et réduire leur impact sur la planète. Ainsi pendant 4 mois, à partir de février, cinquante familles ou plus pourront à leur rythme tenter de réduire leurs déchets grâce à des bonnes méthodes, informations et partages d'expériences de leur vie quotidienne. Tout au long de ce défi les participants seront accompagnés par des organismes indépendants liés à l'écoresponsabilité, les conseils de quartier et la ville. Un kit de bienvenue sera distribué à chaque participant. Pour tout renseignement ou si vous voulez vous inscrire, n'hésitez pas à écrire à quartiers@divonne.fr ou appeler le 06 31 31 53 39. **Retrouvez la vidéo de présentation sur le site Internet de la ville.**



Le dimanche suivant, le 22 janvier, les conseils de quartier Hutins/ Voiron/ Grande champagne, Saint-Gix/Villard/Plan, Cœur de ville, et Vésenex/Crassy étaient présents sur le marché pour présenter leurs activités auprès des Divonnais et promouvoir leurs travaux. Le défi Zéro Déchet était également de la partie pour répondre aux questions des passants et les renseigner sur les inscriptions ainsi que le déroulé du défi.



PRÉSENTATION DE L'AUDIT VOIRIE AUX CONSEILS DE QUARTIER

La mairie organise des réunions pour présenter l'audit voirie, qui comprend un nouveau plan de circulation afin de lutter contre le trafic de transit et les incivilités routières, aux membres des conseils de quartier au Nautique. Les élus ont fait le choix de travailler en collaboration avec les conseils de quartier pour recueillir leurs avis. Les réunions, réservées aux membres, auront lieu :

- Le 1^{er} février, conseil de quartier d'Hutins, Voiron, Grande Champagne à 20h,
- Le 2 février, conseil de quartier d'Arbère à 20h,
- Le 6 février, conseil de quartier Cœur de ville à 19h,
- Le 9 février, conseil de quartier Saint-Gix, Villard, Plan à 20h,
- Le 15 février, conseil de quartier de Vésenex-Crassy à 19h.



Charte paysagère et environnementale : préserver et protéger notre ville



Serge Bayet, adjoint délégué à l'urbanisme opérationnel et au foncier.

« Ce document accompagne les architectes locaux pour la préservation de notre cadre de vie. C'est un axe fort de nos engagements de campagne. »

En juillet 2022, la ville de Divonne-les-Bains a mis en place une charte paysagère et environnementale afin de redonner du sens au développement de la commune et de préserver ses richesses patrimoniales.

Depuis 2020, la ville de Divonne-les-Bains comme les autres communes du Pays de Gex, est soumise aux règles d'urbanisme définies dans le PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat). Ce dernier regroupe les règles de constructibilité sur différents zonages.

En complément de ce document d'urbanisme réglementaire, la ville de Divonne-les-Bains a souhaité se doter d'une charte paysagère et environnementale qui définit des recommandations architecturales et paysagères spécifiques au paysage divonnais. Cette charte a été validée par le conseil municipal le 11 juillet 2022. Ce document représente plusieurs enjeux pour la collectivité :

conserver les éléments identitaires locaux et s'appuyer sur la mémoire des lieux pour construire de futurs projets, réaffirmer le thermalisme et le « mieux-être » divonnais, mettre en valeur le patrimoine végétal local et encourager une gestion raisonnée des espaces végétalisés, maintenir et développer le tourisme à Divonne-les-Bains tout en préservant son cadre de vie, apaiser les flux de circulation et réconcilier les usagers de la route,

“ Une gestion raisonnée ”

maîtriser l'étalement urbain et favoriser la densification, valoriser le patrimoine bâti, préserver l'unité formée par les séquences urbaines et paysagères ou encore protéger et mettre en valeur les richesses naturelles et remarquables de Divonne-les-Bains. Plusieurs fiches actions sont disponibles et permettent d'accompagner les porteurs de projet et les particuliers dans la prise en compte de la valeur paysagère et environnementale de la ville.

Ce document permet aux particuliers d'obtenir des recommandations et prescriptions sur les futurs projets.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



UN ARCHITECTE CONSEIL POUR ACCOMPAGNER LA COLLECTIVITÉ

Pour l'application de cette charte, la commune de Divonne-les-Bains sera prochainement accompagnée par un architecte conseil. Ce dernier sera mandaté dans le courant du mois de février. Il aura pour mission de : veiller à l'intégration architecturale et paysagère des projets en s'assurant du respect des règles du PLUiH et des recommandations de la charte paysagère et environnementale, accompagner les porteurs de projet dans la réalisation de tout projet de construction sur la commune, être force de proposition pour accompagner au mieux les projets de développement. Il s'agira de faire appel ponctuellement à cet architecte conseil en fonction des projets.

Scannez moi



Alve Art
L'ARTISANAT AU CŒUR DE VOTRE MAISON

ARTISANAT FRANÇAIS ET EUROPÉEN

f Alveart @ Alveart_divonne

Trouvez des objets de décoration **originaux** pour votre maison et des cadeaux **uniques** pour vos proches.

☎ 04 50 28 37 08 ✉ contact@alveart.fr
📍 40 Grande rue, Divonne-les-bains
🕒 Mardi au Vendredi : 10h-12h30 14h30-19h
🕒 Samedi : 10h-19h Dimanche : 9h30-13h30

MICHELIN Fromager

La fromagerie Michelin vous accueille du mardi au dimanche dans ses boutiques et marchés du pays de Gex.

Découvrez plus de **350** références de produits fermiers, locaux et artisanaux.

Préparation de plateaux pour vos événements et mise sous vide pour vos voyages.

790, ROUTE DE DIVONNE (1 MIN DE DIVONNE) 01220 GRILLY
TEL : 04 50 20 46 73
WWW.FROMAGERIEMICHELIN.FR



RETROUVEZ LES ÉVÈNEMENTS DU MOIS

La célèbre cérémonie des vœux du maire a lancé le mois de janvier. Les différents épisodes neigeux ont également rythmé ce début d'année.



LOTO DE L'AMICALE DU PERSONNEL

Lundi 26 décembre, le célèbre loto organisé par l'amicale du personnel communal et du CCAS de Divonne-les-Bains a rassemblé de nombreux joueurs.



POURSUITE DES AMÉNAGEMENTS DE LA GRANDE RUE

Les commerçants divonnais et les riverains se sont réunis mercredi 4 janvier pour une réunion d'information sur la deuxième phase des aménagements de la Grande Rue.



*La neige est revenue
sur notre beau Jura*

Après plusieurs semaines à l'attendre elle est enfin arrivée. Notre belle montagne du Jura a revêtu son manteau blanc pour offrir à tous les amoureux de la nature la possibilité de profiter des activités en plein air. Ski alpin, ski de fond, randonnées, luge : venez profiter de ces loisirs nordiques !



PROJET DE TERRITOIRE « TRACES DANSÉES »

Dans le cadre du projet de territoire « Traces Dansées », 280 élèves des écoles de Divonne-les-Bains et de Cessy ainsi que du collège Marcel Anthonioz se sont rendus à L'Esplanade du lac, lundi 16 janvier, pour assister à une conférence dansée. Les jeunes ont pu découvrir l'origine du Hip-Hop et participer à des ateliers de danse.

L'ESPACE JEUNES REÇOIT LE PRIX DU PROJET DE LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

Dans le cadre de l'année Européenne de la jeunesse, six jeunes de l'Espace jeunes de Divonne-les-Bains ont participé au concours de la citoyenneté Européenne en 2022. Grâce à une vidéo « micro-trottoir » les jeunes ont reçu, mercredi 11 janvier, le prix du projet de la citoyenneté Européenne, en présence de Patricia Loth, adjointe déléguée aux affaires scolaires.



LES COLLÉGIENS RÉCOMPENSÉS

Le concours « Quelle équipe sera sacrée Championne du Monde de football » organisé au collège Marcel Anthonioz lors de la Coupe du Monde de football 2022 a dévoilé ses gagnants jeudi 12 janvier. Bravo à Eve Oscarsson, Luckas Menye, Hugo Carrié et Raphaël Guibert qui ont été les seuls sur l'ensemble des participants à cocher l'Argentine sur leur bulletin.

LES SERVICES TECHNIQUES MOBILISÉS

Lors des différents épisodes neigeux du mois de janvier, les services techniques de la ville étaient pleinement mobilisés pour assurer notre sécurité.



David Dondé CONTRÔLE LE TEMPS

“ Je souhaite promouvoir le savoir-faire des métiers de l'artisanat ”

Avec son métier, devenu rare avec les années, le Divonnais attire une clientèle de la France entière. « Je suis le seul artisan horloger restaurateur dans Pays de Gex. Le bouche-à-oreille fonctionne beaucoup dans ce domaine. Aujourd'hui, j'attire une clientèle en dehors de l'hexagone. »



Une de ses plus belles réalisations, David Dondé retient une pendule datant de 1830. « C'est le musée de l'Horlogerie et du Décolletage de Cluses qui m'a demandé de restaurer cette pendule. Provenant d'un musée, les règles de restauration sont strictes. Il faut se rapprocher au maximum des matériaux utilisés à l'époque. » Plusieurs centaines d'heures ont été nécessaires à cette restauration.

Grâce à sa qualité de travail, David Dondé a été récompensé de nombreuses fois. Il a notamment obtenu la médaille d'argent régionale au concours des meilleurs apprentis de France. Il a été lauréat de la fondation de la Banque Populaire pour le financement de l'une de ses machines. Plus récemment, il a été nommé « Talent d'Or 2022 » par le Rotary club de Ferney-Voltaire. L'Assemblée Générale du Conseil du Léman a récompensé son entreprise artisanale du Coup de cœur du Jury 2022 Prix Cohésion et Solidarité Lémanique.

Maître des horloges

David Dondé est originaire de Divonne-les-Bains. « J'ai fait toute ma scolarité ici jusqu'à la troisième. Je suis ensuite parti à Morteau, dans le Haut-Doubs, pour intégrer l'école d'horlogerie », explique l'homme de 31 ans. Un choix d'orientation qui n'a jamais fait douter le Divonnais. « J'ai cette envie depuis mes 6 ou 7 ans, et elle ne m'a jamais quittée. » Il obtient son CAP puis son brevet des métiers d'art. Après plusieurs

années chez nos voisins helvètes, David Dondé crée sa propre entreprise Atelier Passeur de Temps en 2018 à Divonne-les-Bains. « J'ai eu la chance d'effectuer un apprentissage chez un maître horloger lyonnais. Il m'a transmis son savoir-faire. J'ai toujours eu l'envie de promouvoir l'artisanat d'art. » Plus qu'un métier, c'est une véritable passion pour David Dondé. « Même durant mon temps libre, je réalise des pièces pour mes créations personnelles. »

+ d'infos

Atelier Passeur de Temps
76, Grande Rue
01220 Divonne-les-Bains
04 50 13 03 56



LA FERME AQUAPONIQUE DU PAYS DE GEX PRÉSENTE SUR VOTRE MARCHÉ DOMINICAL

Vous pouvez dès à présent retrouver les étals de la ferme aquaponique du Pays de Gex sur le marché dominical. Cette dernière associe l'élevage de poissons et la culture de légumes, plantes aromatiques et fruits pour vous proposer des produits sains, ultra-frais, de haute qualité nutritionnelle et issus d'un mode de culture respectueux de l'environnement : l'aquaponie. Ce système de culture combine l'élevage de poissons (aquaculture) et la culture de plantes dans l'eau enrichie en matières minérales (hydroponie).

+ d'infos

lafapg@gmail.com
06 69 13 42 33
www.lafermeaquaponique.com



STUDIO YUMI VOTRE NOUVEL INSTITUT DE BEAUTÉ

Retrouvez Studio Yumi, votre nouvel institut de beauté au 76, Grande Rue dans la cour intérieure. Tenu par Emilie Joly, l'institut a ouvert ses portes le 12 décembre dernier. « J'ai ouvert mon premier salon en 2009 du côté de Dijon, explique le gérant. En 2019, j'ai rejoint la région avec mon mari. J'ai dans un premier temps ouvert un salon sur la commune de Ferney-Voltaire en mai 2020. Je cherchais un local à Divonne-les-Bains. Je souhaitais

m'installer dans cette ville. » Le local trouvé, la franchise Yumi s'installe. « Nous proposons le Yumi Nails, spécialisé dans la pose de vernis semi permanent et de gel, le Yumi feet, le Yumi lashe & brows, le Yumi make-up ou encore le Yumi Skin care. »

+ d'infos

76, Grande Rue (cour intérieure)
01220 Divonne-les-Bains
04 57 05 54 33
yumistudioidivonne@gmail.com



ROSE POUDRÉ VOTRE SALON D'ESTHÉTIQUE

Votre nouveau salon d'esthétique Rose Poudré vous accueille au 76, Grande Rue dans la cour intérieure. Emilie Joly, gérante du salon vous propose divers soins du visage et du corps. Ce nouvel institut vous propose également l'épilation définitive grâce à la lumière pulsée, technologie dernière génération.

+ d'infos

76, Grande Rue (cour intérieure)
01220 Divonne-les-Bains
06 34 28 27 77



Evénements



Rendez-vous le 6 mai prochain pour l'événement « Mai à vélo »



Le festival de Street Art revient pour une deuxième édition !

18

L'année 2023 s'annonce riche en animations

Événements, animations, rencontres, ateliers, l'année 2023 promet encore de bons moments à Divonne-les-Bains. Tour d'horizon sur les temps forts de cette saison.

Le mois de mars sera rythmé par le nouveau festival d'humour « Rires Ô Lac » du 1^{er} au 5 mars prochains puis par la deuxième édition du salon des 4h de l'emploi le 20 mars à l'Esplanade du Lac.

Le mois d'avril, lui, débutera par le célèbre carnaval organisé par le Sou des écoles, le 1^{er}. L'Office de Tourisme fêtera Pâques. Le mois se clôturera par la fête d'Arbère organisé par son conseil de quartier, le 29 avril.

Le mois de mai, quant à lui, verra le retour du Feuillu, le 6 mai, organisé par le conseil de quartier Vésenex-Crassy. L'événement « Mai à Vélo » posera ses valises le même jour, le 6 mai à l'Esplanade du lac. Issus de célèbres

émissions de télé-crochets, des chanteurs bien connus de tous interpréteront les plus belles chansons françaises le 10 mai prochain. Fort de son succès, le festival Street Art reviendra pour une deuxième édition les 13 et 14 mai. La fête des serres sera, elle, organisée le 18 mai.

DES MOMENTS CONVIVIAUX

La première réédition de l'Apéro-Guinguette ouvrira les festivités de l'été, le 2 juin. L'association Divonne Running organise la Dix'vonne, course en soirée le 10 juin prochain. Le service culturel présentera sa saison 2023/2024 le 15 juin. Le premier marché nocturne sera organisé le 16 juin peu de temps avant la mythique fête de la musique qui se déroulera dans les rues de la ville le 21 juin. La fête du sport et le trophée des quartiers se tiendront eux, le 24 juin.

Le mois de juillet sera rythmé par trois

animations phares : la Fête Nationale, le 14 juillet, suivi du marché nocturne le 22 juillet, puis de l'Apéro-Guinguette (date à confirmer). Le mois d'août sera sensiblement le même que le mois précédent avec le troisième marché nocturne le 26 août et l'Apéro-Guinguette le 29 août.

Le mois de septembre sonnera la rentrée avec le forum des associations, le 3 septembre, le World Clean Up Day se tiendra le 10 septembre. Côté sportif, la coupe du monde de rugby et sa fan zone ainsi que le triathlon qui se tiendra le 16 et 17 septembre seront également à l'affiche.

La semaine bleue et la nouvelle édition de Gourmandiv' donneront le ton pour le mois d'octobre. Le banquet des aînés et Halloween se tiendront eux à la fin du mois.

Enfin, le mois de décembre 2023, retrouvera sa féerie de Noël avec de multiples animations.



FESTIVAL RIRES Ô LAC

DIVONNE-LES-BAINS

DU 01 AU 05 MARS 2023
À L'ESPLANADE DU LAC

CAMILLE CHAMOIX • BAPTISTE LECAPLAIN
• ANNE ROUMANOFF • DAVID VOINSON •
LES HOMMES VIENNENT DE MARS
ET LES FEMMES DE VENUS 2.0

UN PARRAIN D'EXCEPTION SÉBASTIEN THOEN



Programmation et billetterie : 04 50 99 00 75, www.esplanadedulac.fr • Tarifs de 25 à 35€.
Retrouvez plus d'informations sur nos sites et réseaux sociaux. www.divonnelesbains.fr





LISTE MAJORITAIRE "DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT"

Respectons notre cadre de vie !

Très active dans la transition écologique, notre majorité municipale agit pour préserver notre cadre de vie : division par deux du rythme des constructions, charte paysagère et environnementale, plantation de 1 500 arbres, doublement des rénovations de voiries, développement des mobilités douces... Préserver notre environnement, c'est aussi lutter contre les déchets. Nous agissons avec la réorganisation du service propreté, la participation au World CleanUp Day, la lutte contre les incivilités, ou encore le travail avec Pays de Gex agglo pour un meilleur ramassage des déchets

ménagers. Chaque Divonnais peut aussi agir : en appliquant les nouvelles consignes de tri, nous pouvons significativement augmenter nos déchets destinés au recyclage. Aussi, à partir du 4 février, nous pouvons tous participer au défi Zéro Déchet initié par le Conseil de Quartier Saint-Gix/Villard/Plan et généralisé à toute la ville. Une action incitative avec des conseils pratiques pour diminuer nos déchets et notre impact sur la planète. Un symbole aussi de l'écologie à laquelle nous croyons : une écologie positive, rassembleuse et concrète !

LISTE MINORITAIRE "UNIS POUR DIVONNE-LES-BAINS"

Protection de notre ressource en eau : des paroles, mais à quand des actes ?

Après l'arrêt du projet d'usine d'embouteillage, la commune de Divonne a démarré une démarche de Déclaration d'Intérêt Public (DIP) pour mettre en place des mesures de protection sur les zones d'infiltration, sur notre commune mais aussi à Gex, Vesancy, Grilly... Depuis 2 ans (!), cette procédure est en sommeil. Nous demandons régulièrement sa reprise sans succès. Alors que les étés sont chauds et secs et que nous achetons de l'eau du Léman à nos voisins suisses, c'est une évidence que l'eau est un bien commun... fragile et précieux.

Il faut donc la protéger. Alors pourquoi rien ne se passe ? En mai 2022, le Conseil Municipal avait expressément demandé des études hydrogéologiques avant de combler la carrière de Vesancy avec des déchets « inertes ». Cette carrière est en effet située près d'un endroit où se stocke naturellement de l'eau (pluie, neige) qui s'infiltré ensuite dans le sol pour rejoindre la nappe. Veut-on laisser courir des risques de contamination ? Pourquoi n'y a-t-il toujours pas d'études ?? Aujourd'hui, nous travaillons sur un projet de concession des Thermes avec des investissements en millions d'euros, qu'attend-on pour traiter la question ?

LISTE MINORITAIRE "DIVONNE POUR VOUS"

Aménager à tout prix, passer en force en ignorant les avis

Pour le quartier de la gare, les promesses de vente sont signées avec Bouygues alors que des recours ont été engagés sur les permis d'aménager et de construire.

« Sur les rails » sic Mr le Maire. En fait, le projet reste à quai, des personnes bloquent la voie et on vend déjà des billets de train !

Sur le fonds : en 2023, peut-on éviter de détruire une rangée d'arbres centenaires, de construire un grand magasin en ville et un parking dans une nappe d'eau ? De plus, brader nos

terrains avec peu d'aménagements publics en contrepartie, est sidérant.

Sur la méthode : la mairie ne peut-elle pas obliger à des concessions publiques de part et d'autre ?

Pour la décharge de déchets inertes à Vesancy, nous avons demandé une étude hydrologique pour exclure tout risque de contamination des eaux minérales de Divonne. Nous regrettons que la majorité municipale ait donné son aval, sans ces précautions, à l'exploitation du site. amaury.guibert@divonne.fr

Venez swinguer sur un 18 trous de légende !

Au cœur d'un domaine exceptionnel de 60 hectares, découvrez un parcours de championnat agréablement boisé, associant le plaisir du sport à celui d'une randonnée champêtre entre Jura et massif du Mont-Blanc.

NOUVELLE COTISATION 1800 €/an
Accès au terrain dès 14h*, 7j/7
Réouverture du golf le 4 mars 2023

* Hors jours fériés. Renseignements au secrétariat du golf.

Golf du Domaine de Divonne - 604 rue des Bains - 01220 Divonne les Bains - Tél. : +33 (0)4 50 40 34 11 - golf.divonne@partouche.com - www.golfdedivonne.com



Le Restaurant des Bergers

Situé à 5 min en voiture de Divonne-les-Bains, notre restaurant vous propose des spécialités fromagères faites maison.

Nous avons le plaisir de vous accueillir du mardi au dimanche dans une ambiance boisée et conviviale ou sur notre terrasse ombragée lors des beaux jours.

Venez dégustez une cuisine authentique qui fait plaisir, Sandra et Philippe *Meilleur Ouvrier de France* sont aux petits soins pour le plus grand plaisir de vos papilles.

Tous les dimanches, nous vous préparons un brunch fermier & gourmand, à découvrir en famille ou entre amis.

NOUVEAUTÉ
Le Restaurant des Bergers Ferney-Voltaire
Nous vous accueillons également dans notre nouvel établissement à la décoration chalet d'Alpages, et vous y proposons une cuisine de montagne entre Alpes et Jura.

Ouvert au déjeuner et au dîner / du lundi au samedi

790 route de Divonne - 01220 Grilly - +33 9 67 46 46 73 - www.restaurantdesbergers.fr
89 Chemin du Bois Candide-01210 Ferney-Voltaire - +33 4 50 13 84 87



Vivre à

NUMÉROS UTILES



MAIRIE DE DIVONNE-LES-BAINS

73, avenue des Thermes
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 03 49
contact@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

MÉDIATHÈQUE CORRESPONDANCES

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
04 50 99 02 91
lecture@divonne.fr
www.mediathequedecorrespondances.fr

OFFICE DE TOURISME

4, rue des Bains
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 01 22
accueil@divonnelesbains.com
www.divonnelesbains.com

ESPLANADE DU LAC

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
Administration
04 50 99 17 00
infos.esplanade@divonne.fr
Billetterie
04 50 99 00 75
mediatheque@divonne.fr
www.esplanadedulac.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

04 50 20 47 60
social@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

POLICE MUNICIPALE

04 50 20 47 62
police@divonne.fr

GENDARMERIE

17
Permanences de la brigade de Divonne-les-Bains : les lundis et mercredis de 14h à 18h.

POMPIERS

18

CENTRE DE SOINS IMMÉDIATS

15

PHARMACIE DE GARDE

composez le 32 37

État civil

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Robert MARTIN, le 2 janvier 2022 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

Jean-Paul HENRION, le 3 janvier 2023 à Châteauroux (Indre)

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris mercredi 18 janvier le décès de **Pascal Boulanger** à l'âge de 56 ans. Il a intégré la mairie pour s'occuper de l'entretien de l'hippodrome le 14 avril 2015 puis, à sa demande, il avait été affecté au service voirie le 5 novembre 2018. C'était un agent sérieux et disponible qui était un véritable atout pour la ville, par ses connaissances dans les travaux publics et dans la conduite d'engins de chantier. Sérieux et jovial, son décès laissera une grande absence pour chacun d'entre nous. Au nom du conseil municipal, nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et ses proches.

L'humeur du mois



LA VILLE SE PARE DE NOUVEAUX SITES INTERNET

C'est la nouveauté de ce début d'année 2023 en matière de communication. Lundi 9 janvier, les sites Internet de la ville de Divonne-les-Bains, de l'Office de Tourisme et de l'Esplanade du Lac se sont refaits une beauté. En effet, l'apparence et le contenu des trois plateformes se sont transformés pour vous permettre d'accéder à des sites plus modernes, plus fonctionnels et plus ergonomiques.

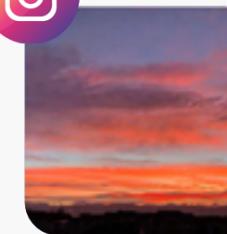
« Cette nouveauté s'inscrit pleinement dans le développement des supports de communication de la ville pour permettre d'informer au mieux nos concitoyens et de faciliter les démarches en ligne des Divonnais », insiste Ulysse Renard-Struna, conseiller municipal délégué à la communication.

Une passerelle entre les trois sites vous permet de naviguer facilement sur l'ensemble de nos supports. Les noms des sites restent inchangés. Rendez-vous donc sur : www.divonnelesbains.fr (ville), www.divonnelesbains.com (Office de Tourisme), www.esplanadedulac.fr.

Suivez-nous !



#DIVONNE2.0



Magnifique lever de soleil sur Divonne-les-Bains ! Retrouvez nos plus belles photos sur le compte Instagram de la ville @villedivonne. Partagez vos clichés avec le #ilovedivonne.



Procurez-vous la vignette autoroute suisse 2023 à l'Office de Tourisme de Divonne-les-Bains ! Tarif 42€ (tarif réglementé). Paiement en espèces ou par carte bancaire. Horaires de la billetterie : du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h45.



Les agents recenseurs ont participé à une formation organisée par l'Insee afin de présenter les enjeux du recensement. Suivez toutes les actualités sur le compte Twitter de la ville @villedivonne.



Chaque mois, vous pouvez retrouver le conseil municipal de la ville sur notre compte Youtube, Ville de Divonne-les-Bains. Prochaine séance le jeudi 21 février.



divonnelesbains.fr

FESTIVAL RIRES Ô LAC
DIVONNE-LES-BAINS

POUR LES HUMORISTES DÉBUTANTS, AMATEURS OU CONFIRMÉS DE STAND-UP

APÉROS COMÉDIE
DU 01 AU 05 MARS 2023

POUR PARTICIPER AUX PRÉ-SÉLECTIONS DE NOTRE CONCOURS : ENVOYEZ UNE VIDÉO FACE CAMÉRA OU LORS D'UNE REPRÉSENTATION À CULTURE@DIVONNE.FR

RÉCEPTION DES VIDÉOS AVANT LE 10 FÉVRIER 2023

Programme et billetterie : 04 50 99 00 75, www.esplanadedulac.fr • Tarif de 25 à 35€
Retrouvez plus d'informations sur nos sites et réseaux sociaux : www.divonnelesbains.fr
En partenariat avec :

Live the Alpine Life...



600m² de PUR OUTDOOR...

TEXTILE – CHAUSSURES – MATÉRIELS

Les plus marques...



TRAIL – ESCALADE -SKI – RANDO...

Tout votre équipement...au meilleurs prix

**550 rue du Mont Blanc - Parking Botanic
01630 SAINT GENIS POUILLY**

Tél : 04 50 56 35 16